



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 30/03/16

Reçu en Préfecture le : 31/03/16  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du mardi 29 mars 2016**  
**D-2016/112**

***Aujourd'hui 29 mars 2016, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoît MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

**Excusés :**

Mme Anne-Marie CAZALET, Madame Laurence DESSERTINE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Estelle GENTILLEAU, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Vincent FELTESSE

## **Subventions. Prévention des TMS (Troubles Musculo-Squelettiques). Demande de Subvention au FNP (Fonds National de Prévention).**

Madame Emmanuelle CUNY, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le Fonds national de prévention (FNP), rattaché à la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL), est géré par la Caisse des Dépôts.

Il participe au financement, sous la forme d'avances ou de subventions, de mesures de prévention proposées par les collectivités, ceci conformément à un programme national d'actions triennales. La subvention attribuée vise à compenser le temps des agents investis pour la réalisation de la démarche de prévention.

Assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des agents dans le cadre de leurs activités professionnelles représente un enjeu important pour une collectivité et contribue à son bon fonctionnement. A cet égard, la Ville de Bordeaux s'est engagée depuis longtemps dans une démarche d'amélioration continue des conditions de travail et, depuis 2011, cet objectif est formalisé au travers du Document Unique de prévention des risques professionnels.

En 2015, la direction de l'Education a conçu de façon participative, et en associant les représentants du personnel, un plan d'amélioration des conditions de travail des agents des écoles (ACTAE). Ce plan d'action, global, prend en compte les risques identifiés, physiques et psychosociaux, auxquels sont spécifiquement exposés les agents des écoles.

Le Fonds National de Prévention est sollicité pour participer au déploiement de l'une des actions de ce plan. Cette action de prévention concerne les troubles musculo-squelettiques, générateurs de maladies professionnelles et de restrictions d'aptitude pour ces agents. Concrètement, il s'agit d'un programme d'échauffements et d'étirements, élaboré avec le médecin de prévention, qui permet de rendre les agents acteurs de leur santé au travail et ainsi de contribuer à préserver celle-ci.

Ce projet a fait l'objet d'une présentation aux instances paritaires de la Ville (Comité Technique du 17 mars 2016 et Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail du 7 décembre 2015 et du 6 avril 2016).

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir:

- approuver la réalisation de la démarche de prévention sur le thème de la prévention des troubles musculo-squelettiques ;
- décider de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Fonds national de prévention (FNP) afin d'accompagner cette démarche ;
- autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la gestion de ce dossier

La recette liée à la subvention du Fonds National de Prévention sera portée au budget 2016 sur la P0670001 fonction 213 compte 625.

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 29 mars 2016

P/EXPEDITION CONFORME,

**Madame Emmanuelle CUNY**